

Il ressort très clairement de ce petit tableau, qu'en Ontario pour administrer les affaires du Collège, faire subir les examens, etc., quarante personnes se partagent annuellement la somme de \$15,858.65, tandis que chez nous, un beaucoup plus grand nombre, pour la même besogne, se partagent un bien plus petit montant, soit cent sept personnes pour \$8,871.15.

Moyenne par administrateur en Ontario	\$396.36
“ “ “ en Québec	82.90

Et cependant, en Ontario, la caisse du Collège des médecins est toujours pleine, tandis que, dans Québec, la moindre dépense extraordinaire qui survient, vide la caisse. A quoi cela est-il dû?

Cela est dû à ce que dans l'Ontario l'on se demande pas quels sacrifices les médecins peuvent faire, mais quels revenus les examens peuvent donner, et que l'on calcule les salaires sur les revenus et non pas sur les sacrifices.

Pour bien saisir cette pensée, il faut faire la comparaison entre le tarif des deux provinces, et se rendre ensuite compte de ce qui est donné aux élèves par le Collège des médecins des chacune des deux provinces.

#### TARIFS COMPARÉS

	ONTARIO	QUEBEC
Examens préliminaires	\$ 25.	\$ 25.
Enregistrement du certificat d'étudiant	25.	gratuit
Examen final et enreg. de la licence	75.	50.
Autres enregistrements	2.	1.
Diplôme de membre du Collège	5.	gratuit
Certificat pour Conseil fédéral avant d'avoir subi l'examen provincial	25.	n'en donne